

#89

# CÔTÉ PILE

Magazine municipal de la ville  
de Saint Denis de Pile

RESTAURANT

ÉCLAIRAGE MUNICIPAL

RESTAURANT

*Dossier*  
**RESTAURANT  
RENFORCER  
L'ATTRACTIVITÉ**

**PLAN SOBRIÉTÉ  
Un temps d'adaptation**

**RECENSEMENT 2024  
Du 18 janvier au 17 février 2024**

**BUDGET PARTICIPATIF  
Cap sur la 2<sup>ème</sup> édition**

# Le projet D'UNE VILLE



## edito

Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

A force de volonté, Saint Denis de Pile poursuit sa mue et joue pleinement son rôle. L'année 2024 sera encore marquée par de beaux projets. Ils sont bâtis dans le même état d'esprit : vivre ensemble, travailler ensemble, concevoir ensemble.

Je pense bien sûr à la poursuite de notre projet urbain pour renforcer l'attractivité de notre commune. La création puis l'ouverture d'un restaurant en centre-ville qui complétera l'offre existante, comme le restaurant du Haut Mexant, la Cafetière cuivrée ou la Guinguette du BOMA nous permettant de passer d'agréables moments ensemble. Je pense aussi à la requalification de la place centrale, sa végétalisation pour en renforcer l'attractivité et répondre à vos souhaits de promenades, d'activités collectives et de rassemblements.

En 2024, nous poursuivrons les actions engagées pour faire face au changement climatique et ce qu'il engage de nécessaire partage. Tout d'abord notre réseau routier que nous adaptons de telle sorte que piétons et cyclistes y trouvent plus et mieux leur place. La préservation de nos ressources, en engageant avec la révision du PLU une action volontaire pour préserver nos sols agricoles et naturels, en limitant, par un bouquet de travaux, nos dépenses énergétiques au sein de nos différents équipements et bâtiments publics. Le développement de



circuits courts en adaptant notre cuisine centrale afin qu'elle puisse être alimentée par des producteurs locaux dont nous facilitons l'installation, afin de garantir une alimentation saine et durable à nos enfants.

L'année 2024 sera également marquée par le lancement des travaux de construction de la brigade de gendarmerie, l'implantation par la Cali d'un ponton en lieu et place de l'ancien, pour contribuer de nouveau à l'offre de loisirs nautiques, des travaux importants d'aménagement de notre cimetière afin d'accroître le nombre de concessions.

Enfin, pour faire face au départ progressif de nos médecins, nous lancerons l'étude programmatique permettant de concevoir un centre médical.

En somme, en 2024, nous cultiverons, avec constance et volonté, l'essentiel.

Belle et heureuse année à toutes et tous.

**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint Denis de Pile

**LINK : Libournais Network,**  
 «Le festival gratuit pour tous ceux qui ont soif... de comprendre notre eau ! » s'est déroulé à Saint Denis de Pile les 17 et 18 novembre dernier. Le festival a proposé pour petits et grands des ateliers et des animations pour tout comprendre sur la ressource en eau de notre territoire.



Du 28 novembre au 14 décembre se sont tenues les traditionnelles **réunions de quartiers**. En fonction de votre bureau de vote, vous étiez conviés à assister à l'une de ces réunions pour échanger avec Madame le Maire, son équipe et les services, sur la vie de la commune, les projets engagés et faire part de vos suggestions et questions pour améliorer votre cadre de vie.



**Le Téléthon des enfants** de l'APS Maternel, le 7 décembre dernier, a encore été un succès ! Une 100e de personne est venue découvrir le spectacle « souvenirs, souvenirs » entièrement conçu par les enfants accompagnés de l'équipe d'animation de l'APS Maternel à la salle de l'Accordeur. Une très belle exposition réalisée par les enfants de l'école maternelle Gisèle Halimi, les enfants du CLAS et les résidents de la Villa les platanes sur le thème « Muscles ton Téléthon » a aussi été présentée au public. La vente des objets créés par les enfants a permis de recueillir la somme de 190€ pour le Téléthon.

**Les nouveaux habitants** une soixantaine d'entre eux a été accueillie par Madame le Maire et le Conseil Municipal à la Chartreuse, avant une visite guidée du patrimoine local, le samedi 21 octobre dernier.



**La commémoration du 11 novembre 1918** fut l'occasion de célébrer le devoir mémoriel de notre ville en hommage à nos Morts. Une cérémonie à laquelle vous avez été très nombreux à assister, grâce notamment, à l'implication de l'école élémentaire Anne Franck et de l'association Instru'Menthe, venues chanter au pied du monument.

**Le salon des Artisans de Noël**, organisé par l'association Artisan'Isle, s'est tenu le week-end du 2 et 3 décembre dernier. L'occasion de rencontrer des artisans locaux et d'explorer une multitude d'idées cadeaux originales, à l'approche des fêtes !



**RESTEZ INFORMÉ.E DES DERNIÈRES MESURES CONCERNANT LE COVID-19**

**SITE INTERNET DE LA VILLE :**  
[www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)  
**PAGE FACEBOOK :**  
[facebook.com/SaintDenisdePile](https://facebook.com/SaintDenisdePile)  
 Si vous rencontrez des difficultés pour vous abonner à la page de la ville ou pour consulter son site internet, le CCAS et/ou le centre socioculturel peuvent vous aider.

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



## vie quotidienne



**6**  
Plan énergétique de sobriété  
Un temps d'adaptation



**7**  
Travaux  
Fin des travaux aux Eymerits  
Saint Denis de Pile Signalement  
La nouvelle application citoyenne



**8**  
Recensement 2024  
Collecte du 18 janvier au 17 février



**9**  
La gestion des risques  
Crues de l'Isle, inondations...

## les projets prennent vie

**10-15**

RESTAURANT  
Un projet bistrannique et gastronomique



## plein de vie



**16-17**  
Le budget participatif  
Cap sur la 2<sup>ème</sup> édition  
Les chantiers citoyens  
Passez à l'action



**18**  
LES REUNIONS DE QUARTIERS  
Un bilan des projets municipaux

expression politique **19**

cali, la com d'agglo **21**

vie dynamique **22-23**

agenda **23**

**Côté Pile n°89, Hiver 2023** - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél. : 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Léa Hourlier. Couverture : © Adobestock. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile, Capteur de rêves, l.image Prod, Sophie Pawlak, / Impression : Maillex à Coutras. Tirage : 3 000 exemplaires. Dépôt légal à parution.



## Plan de sobriété énergétique

### « UN TEMPS D'ADAPTATION »

Sobriété : un temps d'adaptation et de transformation. Après un an de la mise en place du plan sobriété énergétique, où en sommes-nous ?

Pour limiter notre impact énergétique, préserver nos ressources et nos finances publiques, fragilisées tout comme le budget des ménages par l'inflation, la collectivité a engagé un plan de sobriété comprenant plusieurs volets.

Il a été soumis le 7 novembre 2022 au conseil municipal par madame le Maire et adopté à l'unanimité. Il prévoit la mise en œuvre d'actions concrètes pour nous permettre d'atteindre ces objectifs.

Il se décline en deux temps :

- Un temps d'adaptation pour réduire la consommation et limiter l'impact de l'augmentation.
- Un temps de transformation pour accroître l'autonomie de la commune.

#### Les premières mesures prises :

- Fermeture des équipements publics à 22h30 pour limiter l'éclairage.
- Extinction de l'éclairage public entre 00h et 5h (exceptée sur les grappes alimentant la vidéoprotection).
- Réduction de la durée d'installation des illuminations LED de Noël (du 3 décembre au 3 janvier), qui branchées sur l'éclairage public, sont éteintes de 00h à 05h.
- Maintien de température modérée dans les bâtiments municipaux :
  - 19° en présentiel et 16° hors présence et accueil du public durant la période hivernale.
  - 25° à 26° durant la période estivale.
  - Léger abaissement du chauffage des écoles : 20° à l'élémentaire, 21° à la maternelle.
- Abaissement du chauffage de la salle parquet et de la salle Omnisport à 18°.
- Coupure de l'eau chaude dans certains bâtiments.
- Fermeture de la salle des fêtes pendant les vacances scolaires ainsi que la période hivernale pour un transfert des activités à la Maison de l'Isle.

**Les chantiers menés :** Pour préparer ces changements et développer des sources d'énergies renouvelables, les travaux suivants ont été réalisés :

- Remplacement de 441 foyers d'éclairage échangés par du LED sur un total de 865 postes sur la commune.
- Réalisation d'une unité de production de repas au sein de la restauration scolaire pour permettre la transformation de produits locaux et bio issus de circuits courts.
- Conception du schéma directeur de rénovation énergétique des bâtiments.
- Lancement d'études pour identifier les zones permettant de développer l'énergie photovoltaïque et agrivoltaïque.

#### Les travaux à venir :

- Changement de système de chauffage pour : l'hôtel de ville, de la Maison de l'Isle, du vestiaire et du club house du complexe de football, école maternelle avec l'installation de pompes à chaleur.
- Relamping LEDs de la salle Omnisport et du stade de football,
- Eclairage public : poursuite et finalisation pour atteindre le 100% LEDs,
- Implantation d'éclairage solaire pour tous nouveaux points lumineux,
- Lancement d'une étude engagée avec le syndicat des eaux le SIEPA en vue de recycler l'eau de la station d'épuration pour l'arrosage des infrastructures de la ville, dont le stade de football.

## FIN DES TRAVAUX AUX EYMERITS SÉCURISATION DU CARREFOUR

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 910, au niveau du carrefour des Eymerits, débutés en septembre, se sont terminés début décembre, réouvrant ainsi toutes les voies de circulation.

Ce carrefour a bénéficié d'une transformation majeure dans le but de renforcer la sécurité des piétons, dont de nombreux enfants, en réduisant la vitesse des véhicules et en facilitant l'accès aux arrêts de bus de manière plus sûre. « Ces travaux réalisés dans les délais impartis, sont l'aboutissement d'un long investissement et d'un engagement tenu. Ils changent totalement le quotidien des riverains et de ses usagers », conclue Fabienne Fonteneau.



## GENDARMERIE APPEL D'OFFRE LANCÉ

La longue et difficile sortie de la pandémie Covid a engendré le report de quelques projets. C'est le cas de la construction de la brigade de Gendarmerie, dossier complexe, soumis à de nombreuses validations et autorisations. Le permis de construire ayant été accordé, les appels d'offre ont été lancés auprès des entreprises. Les résultats sont attendus pour fin février. Une fois ces marchés fructueux, les travaux débiteront. 14 à 18 mois seront ensuite nécessaires à la construction de la gendarmerie, dont la livraison est attendue pour le début de l'année 2026.

## NOUVELLE APPLICATION CITOYENNE SAINT DENIS DE PILE SIGNALEMENT

**Dans le courant du mois de janvier, la commune met en place une nouvelle application mobile citoyenne, afin que les Dionysiennes et les Dionysiens puissent signaler tout incident sur la voie publique tels que : Un lampadaire défectueux, un panneau renversé, un stationnement dangereux...**

**SAINT DENIS DE PILE SIGNALEMENT** est un outil permettant de faciliter les échanges entre les habitants et les services de la ville ainsi que l'enregistrement et la gestion des réclamations.

Une simple observation à **SAINT DENIS DE PILE SIGNALEMENT** et les services municipaux prennent le relais !

Cette nouvelle application disponible en téléchargement sur Google Play et AppStore permet d'interagir simplement avec votre mairie.

**SIGNEZ UN PROBLÈME A LA MAIRIE** ---- Un panneau de signalisation à terre ? Un arbre tombé sur la route ? Un dépôt sauvage d'ordures ? Un éclairage public en panne ? Signalez-le directement avec votre smartphone. Après avoir créé un compte, vous pouvez indiquer le type d'incident, le lieu et une description. Vous pouvez également y ajouter une photo.

**SUIVEZ LES ACTIONS** ---- Votre mairie reçoit alors votre signalement et peut le traiter. Après validation, les agents de la mairie réalisent l'intervention nécessaire à la résolution du problème que vous avez identifié. Vous serez informé automatiquement des étapes de gestion de vos signalements.

**SOYEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE** ---- Vous utilisez un outil simple et toujours accessible, complémentaire à l'accueil du public en mairie.





## Recensement

### LES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la ville de Saint Denis de Pile se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Pendant un mois, 12 agents recenseurs seront en charge de recenser tous les ménages dionysiens. Chaque agent se verra attribué un district (la commune est découpée en 11 districts) composé de 230 à 300 logements. Ils interviendront du lundi au samedi aux horaires permettant de vous rencontrer. Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

#### Le recensement de la population, c'est utile!



Le recensement permet de déterminer le **nombre de personnes résidant dans chaque commune**. Il fournit aussi les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logements...



Ses résultats déterminent la **participation de l'Etat au budget des communes** : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement repose en grande partie sur la population totale des communes.



En y répondant, vous permettez aux collectivités d'ajuster **l'action publique** aux besoins de tous, en matière **d'équipements collectifs nécessaires** (écoles, logements, transport, petite enfance...).

#### Le recensement de la population, c'est sûr!

Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal**. Ils sont destinés à l'Insee et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.



Votre **nom** et votre **adresse** sont nécessaires pour ne pas vous compter plusieurs fois. Ils sont **supprimés des bases informatiques**, une fois les résultats de l'enquête obtenus.



Les traitements de données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** et à la **loi informatique et libertés**.



#### Le recensement de la population, c'est simple!



Vous avez été informé par courrier du recensement. Un agent recenseur se présentera à partir du 18 janvier et jusqu'au 17 février à votre domicile. Toutefois, en cas d'indisponibilité, au moment de leur passage, vous pourrez reprendre un rendez-vous avec eux.



Vous pouvez **répondre en ligne** sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) ! c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information que l'agent recenseur vous aura transmis !

*Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit.*





## La gestion des risques CRUES DE L'ISLE, INONDATIONS...

Pour faire face aux événements majeurs, qu'ils soient naturels, technologiques ou sanitaires, la commune a élaboré un plan communal de sauvegarde qui permet de recenser les risques et d'identifier les moyens permettant d'informer la population et d'organiser la protection des habitants. Le risque inondation constitue un de ces risques, c'est pourquoi un plan de prévention du risque inondation (PPRI) s'applique à Saint Denis de Pile. La commune s'est engagée à son strict respect ainsi que sa mise en œuvre dans le cadre de l'instruction des permis de construire et des déclarations de travaux. Elle a par ailleurs implanté plusieurs repères de crue afin de favoriser la prise de conscience.

L'Isle prend sa source dans le Massif central, au sud du hameau de Rongerass, au sein de la commune de Janailhac, située dans la Haute Vienne. Elle traverse le département de la Dordogne sur 90 km pour ensuite se jeter dans la Dordogne dont elle est l'un des affluents. A Saint-Denis-de-Pile, ses affluents, du sud vers le nord, sont le ruisseau des Eymerrits, le ruisseau de Mauriens, le ruisseau de Lavié et son affluent, le ruisseau de la Cuve, le ruisseau de Tripoteau et le ruisseau de Vignon, affluents du Palais et le ruisseau Guitton.

Face à ces crues et ces débordements de ruisseaux, la commune agit et s'adapte. Plusieurs actions sont engagées, afin de prévenir les crues et inondations.

Ceci passe d'abord par la limitation de l'artificialisation des sols. Ce principe est renforcé dans le cadre de la révision de notre PLU. Nous comptons également les investissements pluriannuels, afin de gérer les eaux pluviales. Ces travaux d'entretiens et de créations d'ouvrages visent à limiter les risques liés à des ruissellements plus abondants. Ils représentent en moyenne 80 000 euros par an pour la collectivité.

De plus nous organisons régulièrement des opérations de brassement des liements, de traitement des fossés et de sensibilisation des riverains afin qu'ils entretiennent leur tête de pont pour éviter qu'elles ne soient encombrées et obstruent l'écoulement des eaux.

Pour faire face aux conséquences des crues, la commune a répertorié, avec leur accord, les habitants qui résident au sein des secteurs à risque. Ceux-ci peuvent ainsi être contactés lors de l'événement pour évaluer avec eux leur situation. Cette liste est régulièrement réactualisée pour nous permettre de suivre l'évolution des ménages et organiser le plus finement possible les opérations de sauvegarde.

Nous avons également acquis une barque pour accéder aux secteurs les plus inondés et amener eau et nourriture en cas de besoin, ou encore parpaings et sacs de sable.

Enfin après chaque décrue, nous organisons systématiquement et rapidement le nettoyage des voies. Vous pouvez consulter la zone soumise au risque inondations annexée à l'arrêté préfectoral qui approuve la Plan de Prévention du Risque Inondations au service Urbanisme.

### Qu'est ce que « LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE » :

- **Identification des risques** : Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) vise à recenser et évaluer les risques potentiels tels que tempêtes, inondations, incendies, séismes, et autres catastrophes susceptibles de toucher la commune.
- **Coordination de la réponse** : Il établit un cadre pour la coordination des actions en cas d'urgence, impliquant les services municipaux, la Préfecture, la sécurité civile, et le SDIS. Une cellule de crise est constituée pour une réponse rapide et efficace.
- **Amélioration continue** : Le PCS sert de base pour des mises à jour régulières, en tenant compte des évolutions des risques, des retours d'expérience, et des nouvelles informations. Des exercices pratiques sont organisés pour corriger les éventuelles défaillances et améliorer la préparation de la commune aux situations d'urgence.



# Restaurant

## RESTAURANT : UN PROJET BISTRONOMIQUE ET GASTRONOMIQUE

La création de la médiathèque devait également permettre de donner une nouvelle vocation à l'immeuble abritant, auparavant, la bibliothèque. Ce sera bien le cas. Après plusieurs années de travail, Madame le Maire Fabienne Fonteneau, a annoncé l'ouverture prochaine d'un restaurant, il sera tenu par deux jeunes Girondins, à la fois expérimentés et passionnés. Pour permettre l'ouverture de l'établissement et soutenir leur installation, c'est la mairie qui porte les travaux d'aménagement. Elle conservera l'immeuble qui sera ensuite loué aux futurs exploitants. Les travaux ont débuté fin novembre, pour une livraison au printemps prochain.



Photo (de gauche à droite) :  
Barreau Kevin; Fabienne Fonteneau,  
Théophile Cousin



## Nouvelle vocation

### UN RESTAURANT AU COEUR DE VILLE

« C'est le second volet de notre projet urbain, qui en comprend un troisième et dernier : la requalification de la place. Avec l'ouverture à Boma de la médiathèque, nous pouvons donner une nouvelle vocation à ce bel immeuble du cœur du bourg, qui par son emplacement, ses façades, sa superficie, sa qualité architecturale et son jardin, présentait des atouts majeurs pour y créer un restaurant. Cet établissement est attendu pour compléter l'offre existante et accompagner la dynamique culturelle, associative et économique de la commune. Nous avons donc choisi de créer les conditions permettant son ouverture et son exploitation », explique le Maire, Fabienne Fonteneau, qui souhaite, à travers, cette requalification renforcer l'attractivité de Saint Denis de Pile en créant un atout supplémentaire.

Le projet de restaurant, porté depuis plusieurs années par la municipalité, se concrétise.

Il participera pleinement à la vitalité de la commune et concourra à son dynamisme. C'est d'ailleurs à ce titre que ce projet est remarqué et soutenu par l'Etat et la Région.

En octobre dernier, une étape décisive a été franchie dans le développement du projet avec la sélection de ses exploitants, deux jeunes entrepreneurs locaux passionnés.

Ils s'attellent actuellement à élaborer une offre de qualité, privilégiant une carte, largement composée de produits locaux.

Pour rendre possible la création d'un restaurant, établissement convivial de prédilection, la commune n'a pas hésité à porter les travaux. Elle conservera la propriété des locaux pour garantir sur le long terme la pérennité de ce projet.

### L'ouverture du restaurant est prévue au printemps 2024

*« Ce restaurant deviendra un lieu de destination pour sortir et passer du temps en couple, en famille et entre amis. Il répondra aux attentes des entreprises locales. Il se conjuguera avec la programmation de l'Accordeur, du BOMA ou encore des nombreuses associations qui participent à la vitalité de Saint Denis de Pile. Il complétera l'offre du salon de thé la Cafetière Cuivrée, du restaurant d'application le Haut Mexant ou encore de la Guinguette. » souligne Fabienne Fonteneau*



**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint Denis de Pile



## Soutien

# UN PROJET PLÉBISCITÉ PAR DES CHEFS

Afin d'évaluer l'opportunité du projet, Madame le Maire, a souhaité préalablement consulter quatre chefs expérimentés et reconnus.

Fabienne Fonteneau, maire de Saint Denis de Pile a rencontré, en novembre 2022, 4 chefs : **Giovanni Chaffron**, *Le Vivier à Biarritz*, **Fabienne Biehler**, *L'étoile à Bordeaux*, **Jean-Pierre Xiradakis**, *fondateur de la Tupina* et **Nicolas Lefevre**, *Le Soif, Bistrot à vins à Bordeaux*, afin qu'ils prennent connaissance du projet et en évaluent l'intérêt à l'aune de leur solide expérience.

Ces professionnels aguerris ont confirmé le potentiel. Ils ont accompagné la commune dans sa recherche d'exploitants et ont participé, dans le cadre de l'appel à candidatures, lancé en juin dernier, à la sélection des chefs qui officieront dans le futur restaurant. Grâce à leur parfaite connaissance des différentes facettes du métier, Fabienne Bielher et Jean-Pierre Xiradakis vont accompagner les lauréats pendant la phase d'installation, en assurant un partage d'expérience et en prodiguant des conseils pour gérer l'établissement.

## Financement

Ce projet est soutenu au titre de la revitalisation urbaine et commerciale et subventionné à ce titre par l'Etat et la région. Des demandes de subventions ont également été adressées en vue d'obtenir du FEDER.



**Coût des travaux**  
**442 000€ TTC**



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire



PRÉFECTURE  
DE LA GIRONDE

**ETAT / DSIL** (Dotation de Soutien à l'investissement local) :

**80 000 €**

**LA FEDER** (Fonds européen de développement régional) :

**180 713 €**

**Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine :**

**114 305 €**



*Kévin Barreau  
&  
Théophile Cousin*

## Interview

### QUI SONT-ILS ?

#### *Présentez-vous en quelques mots...*

**Théophile** : Je m'appelle Théophile Cousin, j'ai 27 ans et j'ai grandi à Saint-Denis-De-Pile. Passionné par la cuisine j'en ai fait mon métier depuis maintenant 10 ans, c'est une opportunité exceptionnelle d'avoir été sélectionné pour ce projet.

**Kévin** : Je m'appelle Kévin Barreau, j'ai 34 ans, je suis marié et j'ai quatre enfants, j'ai toujours vécu dans la région Bordelaise. Passionné de cuisine depuis toujours, j'en ai fait mon métier à l'âge de 15 ans. Depuis, je me suis enrichi dans chaque établissement où j'ai eu la chance d'exercer. J'ai beaucoup appris auprès de mes collaborateurs et chefs de cuisine comme François Adamski « MOF et Bocuse d'or » ou Anthony Aycaguer chef du Bliss. Je me sens prêt à engager toutes mes connaissances et compétences dans ce nouveau projet.

**Théophile** : Nous nous sommes rencontrés en 2017, dans un établissement où nous avons travaillé 6 ans ensemble. C'est là que nous avons décidé de créer notre propre restaurant.

#### *Pourquoi Saint Denis de Pile ?*

**Kévin** : Cela faisait plusieurs mois que nous cherchions un restaurant à reprendre ou un local à exploiter. Lors de nos recherches, nous sommes tombés sur l'appel d'offre de la Mairie, elle cherchait des exploitants pour donner vie à un restaurant au sein de l'ancienne bibliothèque municipale. Rapidement, nous avons décidé de répondre à l'appel et avons monté un dossier de candidature qui nous a permis d'être retenus. C'est une formidable opportunité offerte par la commune et nous sommes très heureux d'avoir été sélectionnés.

Ce bâtiment a un potentiel énorme et son emplacement est tout simplement parfait pour nos futurs clients. En plein cœur du bourg, avec un parking spacieux à proximité, et cerise sur le gâteau, cette future terrasse donnant sur le parc. Avec tous ces avantages, nous ne nous voyions pas passer à côté de cette proposition.

Nous sommes impatients de voir ce que l'avenir nous réserve dans cet endroit plein de charme, et nous espérons que notre établissement sera le lieu de nombreux moments agréables et gourmands.

#### *Avez-vous choisi le nom de votre restaurant ?*

**Théophile** : Nous avons en effet choisi le nom du restaurant, nous allons appeler cet endroit LE CHAPITRE, Pourquoi ? Nous étions tous les deux d'accord pour

trouver un nom restant dans le champ lexical du livre, c'est une ancienne bibliothèque après tout. Le chapitre est le nom que nous avons trouvé le plus marquant, de par sa sonorité, mais aussi par son sens, c'est un nouveau chapitre pour ce bâtiment, et pour nous aussi...

#### *Quelle cuisine pour votre restaurant ?*

**Kévin** : Nous sommes tous les deux convaincus que la cuisine que nous devons apporter ici est une cuisine traditionnelle (dans le bon sens du terme) - une cuisine authentique qui évoque des souvenirs chaleureux et des saveurs sincères. Nous croyons en la puissance des plats qui réconfortent, tout en apportant une touche de créativité et de modernité pour satisfaire les palais les plus exigeants.

#### *Et une ambiance en particulier ?*

**Théophile** : L'ambiance que nous aspirons à créer est une atmosphère chaleureuse. Une particularité de notre établissement sera la distinction entre le bar et le restaurant. Du côté du bar, une ambiance décontractée, propice aux échanges, avec des playlists sympathiques et une carte de cocktails élaborés. Imaginez-vous siroter un verre, déguster des tapas, en écoutant de la bonne musique, le tout dans une ambiance conviviale.

Nous mettons un point d'honneur à tisser des liens authentiques avec notre clientèle. Pour y parvenir, Kévin et moi serons présents en salle de manière régulière. Nous voulons créer une connexion directe, échanger sur nos plats, partager notre passion pour la cuisine, et même préparer quelques cocktails au bar pour ajouter une touche personnelle à l'expérience de nos clients.

#### *Etes-vous impatients d'ouvrir ?*

**Kévin** : Absolument, nous sommes extrêmement impatients d'ouvrir nos portes. Plus que quelques petits mois de travaux, et nous serons là pour le début des beaux jours.

**Théophile** : Je suis personnellement extrêmement impatient de m'attaquer à la décoration du restaurant et à l'ameublement pour créer l'ambiance que nous imaginons. Et évidemment impatient de voir nos premiers clients franchir nos portes et ressortir avec le sourire.

#### *Un mot pour conclure...*

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rendre visite chaque jour et à partager cette aventure avec nous.

« Nous avons été convaincus par le professionnalisme de ces deux candidats qui ont déjà une expérience significative du métier, par leur enthousiasme et par la qualité de leur dossier. Celui-ci coche toutes les cases du cahier des charges imposées : compétences, qualité, implication dans la vie locale et envie de partager. Et nous avons une raison supplémentaire de nous réjouir de ce choix : tous deux vivent sur notre territoire, l'un d'eux résidant même dans la commune. »



**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint Denis de Pile



## Historique du projet



## Une cuisine locale

Ce projet s'intègre dans le programme alimentaire communal qui vise à développer concrètement un écosystème vertueux pour favoriser l'accès à une nourriture locale saine et durable. Les futurs exploitants ont en effet prévu de confectionner une cuisine de qualité, à base de produits du terroir en provenance directe des maraîchers et éleveurs locaux ainsi que des marchés dionysiens.

*Une ambiance chaleureuse...*



Photos d'illustration



## Participation citoyenne

# CAP SUR LA 2<sup>ÈME</sup> EDITION DU BUDGET PARTICIPATIF ET DES CHANTIERS CITOYENS

La commune de Saint-Denis-de-Pile renouvelle son engagement en faveur de la participation citoyenne avec la deuxième édition du budget participatif et des chantiers citoyens, prévue pour janvier 2024. L'objectif est d'impliquer activement les citoyens dans le développement de leur lieu de vie.

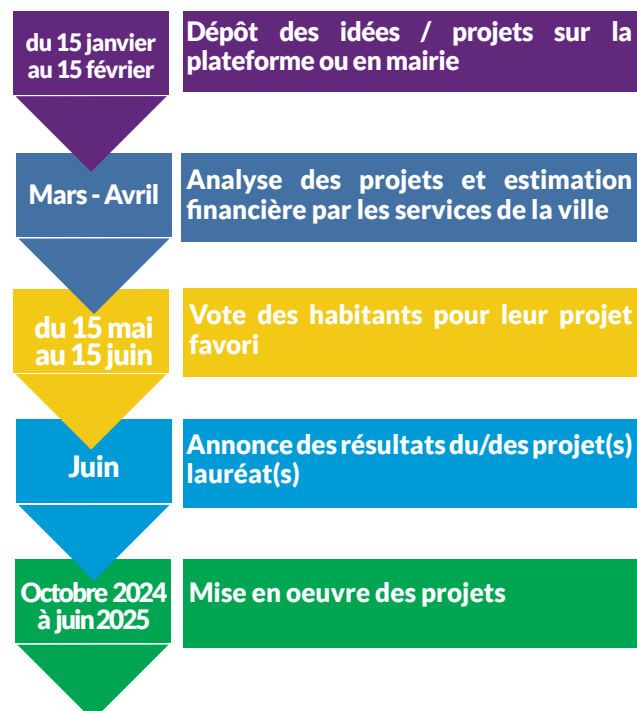
### BUDGET PARTICIPATIF / RETOUR SUR LA PREMIERE EDITION

La première édition du budget participatif a marqué une avancée significative dans la démocratie participative à Saint Denis de Pile. Cinq projets ont été proposés, parmi lesquels trois respectaient les critères énoncés dans le règlement intérieur. Les Dionysiens ont voté et les trois projets lauréats sont actuellement en cours de réalisation. Il s'agit d'agréments **les aires de jeu du Barail des Jais et de Bossuet**, et du **projet Frigo Zéro Gaspi**, sous réserve d'une collaboration avec le CREPAQ pour son intégration au Plan Alimentaire Communal.

### LANCEMENT DE LA DEUXIEME EDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

La deuxième édition du budget participatif sera un exercice pluriannuel couvrant 2024/2025, avec une enveloppe de **20 000 euros**. Les citoyens sont invités à proposer des projets qui concernent le cadre de vie, la solidarité, la culture... tels que *boîtes à dons, boîtes à livres, événements thématiques, refuges pour la biodiversité ou installations de loisirs*. Le dépôt des projets est ouvert à tous les Dionysiens, sans condition d'âge, et les commerçants sont également encouragés à contribuer.

### CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF 2024-2025



Retrouvez toutes les informations sur la plateforme <https://jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr/processes/budget-participatif> ou en scannant le QR Code





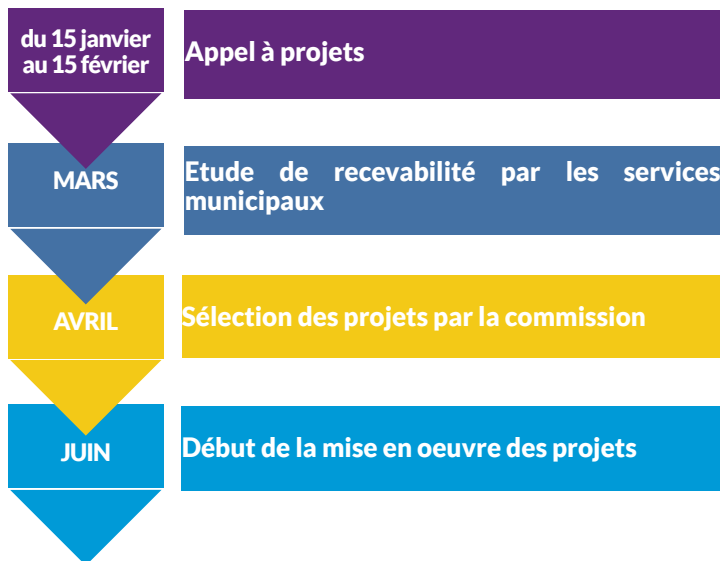


## Chantiers citoyens

# PASSEZ À L'ACTION POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

Les chantiers citoyens offrent une opportunité aux habitants de Saint-Denis-de-Pile de soumettre des idées visant à améliorer le cadre de vie. Les projets, ouverts à tous, incluent des actions participatives. Les habitants et les associations locales peuvent déposer des projets, tels que la végétalisation de l'espace public.

### CALENDRIER DES CHANTIERS CITOYENS 2024



### Rejoignez la commission d'analyse des projets des chantiers citoyens !

Les citoyens sont encouragés à rejoindre la commission d'analyse des projets des chantiers citoyens. Cette commission, présidée par Madame le Maire, compte 4 conseillers municipaux et 4 habitants volontaires. Elle permet de voter sur des projets d'intérêt général, renforçant ainsi la participation citoyenne à Saint Denis de Pile.



Retrouvez toutes les informations sur la plateforme  
<https://jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr/processus/chantiers-citoyens>  
 ou en scannant le QR Code



## VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE

### Nouveau partenariat avec l'association Familles extraordinaires !

« Nous sommes une association de familles d'enfants en situation de handicap rassemblant des familles dans un esprit de partage d'expérience et de soutien mutuel. Nous accueillons toutes les familles quel que soit le handicap et quelle que soit leur origine géographique. Nous portons avec conviction les valeurs de la mixité sociale. »

Les deux actions principales que nous proposons sont :

- Sorties ou activités en familles
- Participation à des entraînements et des courses sportives en joëlette.

### L'USSD : Equipe féminine !

Un groupe féminin s'est construit cette saison à l'Union Sportive de Saint-Denis-de-Pile (USSD), club de foot dionysien. La famille des rouges et noirs est fière de présenter cette belle équipe féminine composée de joueuses de 13 et 14 ans. Les deux entraîneurs sont Claude Routis et Sébastien Tangoshi, pour le côté footballistique, et Mine Josseline Routis, pour les encadrer.

« C'est une équipe qui est en train de naître et qui va bien évoluer au cours de cette nouvelle saison. Toutes nouvelles filles qui souhaiteraient signer chez nous seront les bienvenues », précise le parrain de l'équipe Jean-Pierre Faure, qui n'est autre que le vice-président du club.

### Taekwondo : des médailles !

Pour la deuxième fois consécutive, le Taekwondoïne Dyonisien Eric Albasini revient avec une médaille de bronze au dernier Championnat d'Europe Taekwondo-Poomsae qui s'est tenu au village et gymnase Olympique d'Innsbruck, en Autriche.

### EBD Basket

Rassemblement U7 comité gironde Ce n'est pas moins de 90 enfants qui sont venus à l'invitation du Comité de Gironde de basket-ball se confronter aux différents ateliers savamment préparés pour eux !

Et c'est avec le plus grand des enthousiasmes que nos graines de basketteur ont amplement relevé le défi ! Bravo à eux !

LES NOUVELLES SUR LE TERRAIN



## Réunions de quartiers

# PRÉSENTATION DES PROJETS MUNICIPAUX ET ÉCHANGES NOMBREUX

Au cours des mois de novembre et décembre derniers, la Maison de l'Isle a accueilli la traditionnelle série de réunions de quartier, visant à présenter les travaux et les projets et ouvrir un espace d'échanges.

L'ordre du jour de ces rencontres était consacré aux **travaux menés sur la commune** pour **améliorer le cadre de vie**, les initiatives pour accroître **la sécurité et prévenir les risques**, enfin les avancées des différents **projets** structurants.

Madame le Maire et Marc Lagarde adjoint au Maire en charge des travaux ont exposé les chantiers menés et ceux qui le seront au cours de l'année à venir, ils ont présenté leur vocation ainsi que leur coût. Ces travaux concernent la voirie, les déplacements piétons et cyclables, les réseaux, les aménagements paysagers, les bâtiments publics.

Un volet important des réunions a été dédié au cadre de vie et à la sécurité. L'occasion de présenter **le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** et la nécessité de le réactualiser régulièrement avec le concours des habitants (notamment pour recenser celles et ceux qui résident sur des secteurs à risque). L'occasion aussi de rappeler le rôle de la police municipale, en matière d'infractions routières par exemple, ou à l'environnement

ou encore aux règles d'urbanisme, ... et présenter les nouvelles mesures permettant de les poursuivre dans le cadre d'une procédure administrative.

En clôture, Madame le Maire a exposé plusieurs projets majeurs, dont l'ouverture prochaine du **restaurant** au printemps, la livraison de la **cuisine centrale** en avril, la mise en œuvre du **programme alimentaire communal**, l'installation d'un **nouveau ponton** en lieu et place de l'ancien pour participer à l'offre de loisir et tourisme fluvial, le lancement des appels d'offres pour la construction de la **brigade de Gendarmerie**, le déploiement de la  **fibre**  qui sera finalisé pour l'ensemble de la commune au premier trimestre 2025, la construction prochaine du **nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)**, et le lancement de l'étude programmatique pour **l'implantation d'un centre de santé**.

Les prochaines rencontres sont programmées au printemps, à l'occasion du tour des hameaux, offrant une continuité précieuse dans les échanges entre la municipalité et les citoyens.



Retrouvez toutes les informations sur la plateforme <https://jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr/assemblees/tourdeshameaux> ou en scannant le QR Code



## DES ACTIONS FORTES AUPRÈS DES SENIORS

Le soutien aux personnes fragilisées ou isolées constitue l'axe prioritaire des actions menées par le CCAS. Qu'il s'agisse des services offerts aux personnes âgées ou de l'aide apportée aux personnes handicapées, le CCAS déploie désormais de nombreux dispositifs et mobilise des agents qualifiés au service d'un large public dionysien.

**Vous accueillir et vous aider :** Le CCAS vous oriente vers le bon interlocuteur en fonction de vos demandes sur des sujets tels que : les démarches administratives l'APA (Aide personnalisée autonomie), les aides financières, l'aide à domicile, les dispositifs de télé-assistance, les modes d'habitat adaptés, le service de transport adapté, le portage des repas à domicile, etc.

**Plan canicule :** Sur inscription sur le registre nominatif des personnes à risques. Mesure effective du 1er juin au 31 août.

**Actions prévention du vieillissement :** Des actions collectives visant à prévenir ou retarder le vieillissement en favorisant les liens sociaux sont proposées, en collaboration avec des spécialistes sur des thématiques

ciblées : la prévention des chutes, l'aménagement du logement, la nutrition, des ateliers mémoire.

**Distribution de coffrets gourmands :** Cette manifestation est présidée par Madame le Maire, le premier dimanche de janvier sur inscription au CCAS.

**Organisation de la semaine bleue :** Tous les ans en octobre, cet événement sensibilise l'opinion publique sur la contribution des aînés à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées et sur les réalisations et projets des associations en direction des aînés.

**Visites de convivialité :** Une équipe de bénévoles organise des visites de convivialité, gratuites, au domicile des personnes isolées.

**CCAS DE SAINT DENIS DE PILE**  
**9, avenue François Mitterrand**  
**Tél. 05 57 55 04 60**  
**ccas@mairie-saintdenisdepile.fr**

### La parole est à la majorité

L'impact des décisions règlementaires imposent aux collectivités locales des contraintes de plus en plus abondantes et engendrent de nombreux coûts induits. Les orientations budgétaires de l'État génèrent quant à elles, un système de financement de plus en plus instable caractérisé par une imprévisibilité des ressources et une perte progressive de l'autonomie fiscale des collectivités. Les décisions de l'État, qu'elles soient de nature budgétaire ou règlementaire, placent les collectivités, et singulièrement les plus petites entre elles, dans une situation difficilement soutenable financièrement.

Dans un contexte budgétaire largement contraint en raison de l'inflation (coût de l'énergie, montant des matières premières et des travaux, denrées) et aussi de la stagnation voire de la diminution des recettes, nous alertons sur les risques qui pèsent sur notre capacité à agir. Alors même que les communes sont désormais attendus sur de nouvelles actions pour favoriser l'accès au logement, à la santé, à la mobilité et même à la sécurité et ainsi rétablir une équité territoriale.

### expression politique

### La parole est à l'opposition

L'année 2023 sera terminée lorsque vous recevrez ce Côté Pile. Elle a eu son lot de bonnes choses mais aussi de bien d'événements tristes avec le dérèglement climatique, les catastrophes naturelles et un contexte international plus que difficile. Nous en subissons les conséquences chaque jour. Malgré tout cela nous souhaitons à tous les Dionysiens bien sur bonheur, santé, prospérité mais aussi de la sérénité qui passera par le respect, l'entraide et la bienveillance des uns envers les autres. Durant ce dernier trimestre la vie de la commune a suivi son cours. St Denis de Pile est maintenant jumelée avec la Ville de Malalbergo en Italie ce qui est appréciable tant il est important d'avoir un autre regard sur d'autres pays. Mais un vrai jumelage n'a de valeur que si les citoyens des deux villes se sentent concernés. Le déplacement de deux élus n'y suffira pas. En Novembre Congrès des Maires : 8 élus de la Majorité ont fait le déplacement, bien que légal, cela fait beaucoup. Donc impact sur notre budget que nous vous ferons connaître tout comme le cout de la plaquette de mi-mandat. De nouveaux aménagements en cours sur la départementale Route de Coudreau de Frappe au pont de la voie ferrée. Super ! A Bossuet c'est déjà fait. Ces portions faites car en « agglomération ». A quand celle de Bossuet à la RN89, portion dont la dangerosité extrême inquiète les habitants. Très belles illuminations pleines de couleur pour les fêtes de fin d'année dans le centre ville. Mais rien pour les « hameaux » qui auraient pu bénéficier des anciennes.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ  
 VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :  
 Pascal RAYMOND / Henriette DUFOURG-CAMOUS / Franck HALBERSTAM

*Le contenu de ces tribunes politiques n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.*

# marché de Noël



La journée du marché de Noël va devenir une institution à Saint Denis de Pile ! Vous êtes venus encore très nombreux pour cette édition ! L'ambiance festive, grâce à l'ensemble des animations gratuites proposées et notamment les concerts, a largement contribué à la réussite de cet événement hivernal !



mobilité

## FRÉQUENTATION DU RÉSEAU CALIBUS

Avec son réseau public et gratuit comprenant 9 lignes de bus, 2 navettes de centre-ville, à Libourne et à Coutras, 1 service de transport à la demande, son service de transports pour les personnes à mobilité réduite et près de 80 circuits de transports scolaire, la Cali a déployé dès 2019 sur les 45 communes de La Cali un réseau de transports en commun pour tous, sur toute l'agglo !

Avec plus d'un million de passagers à fin novembre 2023, le réseau Calibus enregistre une hausse de fréquentation de 15 % par rapport à 2022. « Ce résultat démontre l'intérêt et la nécessité plus grande encore du transport public. Nous sommes désormais rejoints par plusieurs collectivités qui opèrent elles aussi le choix de la gratuité, pour en accroître l'attractivité » relève Fabienne Fonteneau vice-présidente au transport et au développement économique de la CALI.

### ZOOM SUR LA FRÉQUENTATION DU RÉSEAU CALIBUS À SAINT DENIS DE PILE :

- La **LIGNE 4** qui dessert Saint Denis de Pile, les Billaux et Libourne est la 3<sup>ème</sup> ligne la plus fréquentée du réseau avec **208 449 usagers** (données novembre 2023). Elle a progressé de **+ 13%** par rapport à 2022 et **+ 30%** par rapport à 2021.
- La **LIGNE 8** qui dessert Coutras, Guîtres, Sablons, St-Denis-de-Pile et Libourne est la 4<sup>ème</sup> ligne la plus fréquentée du réseau avec **122 293 usagers**.
- La **LIGNE 9** qui relie Saint Seurin sur l'Isle / Saint Sauveur de Puynormand aux gares de Libourne dessert beaucoup de communes dont 1 arrêt sur Saint Denis de Pile. L'arrêt est celui des Chapelles qui comprend également un parking de covoiturage. À la fin novembre 2023, elle a transporté **87 447 usagers**, elle progresse de **+ 4%** par rapport à 2022, et **+ 29%** par rapport à 2021.



**87 234 usagers  
ont emprunté  
les lignes 4, 8 et  
9 en 2023**

### ACTUALITÉS SUR LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS :

- **Arrêt Les Eymerrits** - Lignes 4 et 8 : il a été sécurisé (passage en zone à 50 km/h), doté d'un abri-voyageurs neuf vers Libourne, et il est accessible aux personnes à mobilité réduite. Prochainement un rack à vélos sera installé à côté de l'abri.
- **Arrêt Champs d'Henry** : cet arrêt a été créé sur la ligne 4, il est doté d'un abri-voyageurs vers Libourne, et il est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- **Arrêt Grand Catherine** - Ligne 4 : il est équipé d'un abri-voyageurs vers Libourne et est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.
- 4 nouveaux bus vont être mis en circulation sur les lignes 3 et 4, début 2024 : ils sont plus grands et climatisés.

#### LIGNE 4

**AMPLITUDE HORAIRE :**  
De 6h10 à 20h10 du lundi au samedi  
toute l'année

**FRÉQUENCE :**  
Toutes les 40 minutes  
10 allers-retours par jour

#### LIGNE 8

**AMPLITUDE HORAIRE :**  
De 6h45 à 20h20 du lundi au samedi  
toute l'année

**FRÉQUENCE :**  
8 allers-retours par jour

#### LIGNE 9

**AMPLITUDE HORAIRE :**  
De 7h à 19h40 du lundi au samedi  
toute l'année

**FRÉQUENCE :**  
8 allers-retours par jour

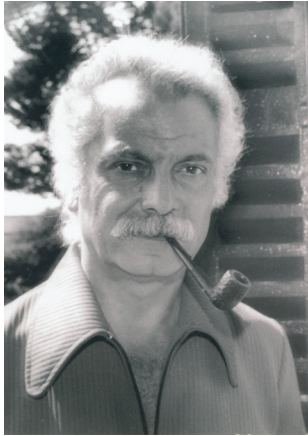
# CALIBUS

Toutes les informations sur le site <https://www.calibus.fr/transports-en-commun-de-la-cali/>  
Accédez-y directement en flashant le QR code ci-contre



**11 JANVIER 2024**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION**  
**MAISON DE L'ISLE | 18h30**  
 Accès libre.



**13 - 27 JANVIER 2024**

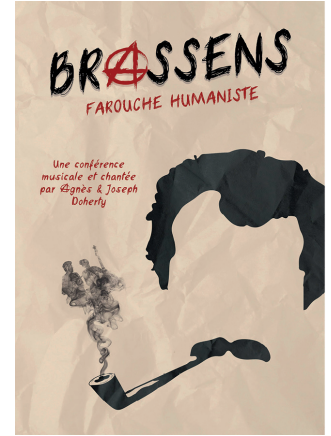
**BRASSENS FAROUCHE HUMANISTE : CONCERT & EXPOSITION PHOTO**

En complicité avec l'Accordeur, Boma célèbre Georges Brassens, autour d'une exposition et d'un concert.

**Du 13 au 27 janvier** : Une exposition photo par Josée Stroobants. **Médiathèque de BOMA**

**Tout public/Gratuit/Accès libre**

**27 janvier à 18h** : Un concert par Agnès et Joe Doherty. **Médiathèque de Boma. Espace Albert Camus. Tout public/Gratuit/Réservation conseillée au 05 57 55 19 45.**



**20 JANVIER 2024**

**NUIT DE LA LECTURE**  
**ESPACE ALBERT CAMUS | 18h**  
 Spectacle présenté : « ces filles là »  
 par La Compagnie les volets rouges  
**Gratuit. Réservation conseillée au 05 57 55 19 45.**

**3 FÉVRIER 2024**

**LES PHILOSOPHES À BOMA**

**« LE JEU »**

Samedi 3 février 15h. Médiathèque de Boma. Espace Albert Camus.

**15h Projection** : « Les chariots de feu » proposée par Cinéphiles en libournais.

**17h Discussion** animée par Philosophia avec l'historien **Georges Vigarello** :

**Adultes à partir de 14 ans/Gratuit/**

**Réservation conseillée au 05 57 55 19 45.**



**19-25 FÉVRIER 2024**

**THÉÂTRE GUIGNOL D'AQUITAINE**

Lundi 19 au samedi 25 février.

**Théâtre mobile.**

« Les enfants pourront venir participer au spectacle de Guignol et faire un câlin à leurs héros favoris Chase de la Pat'Patrouille, Olaf et Elsa de la Reine des Neiges. »

**Tout public/Gratuit/**

**Réservation conseillée au 05 57 55 19 45.**



**JANVIER / FÉVRIER / MARS 2024**

**PROGRAMMATION DE L'ACCORDEUR**

Retrouvez la programmation proposée par L'Accordeur sur leur site : [www.laccordeurlasalle.com](http://www.laccordeurlasalle.com)

**L'ACCORDEUR**

**BRASSENS, FAROUCHE HUMANISTE**  
 AGNÈS ET JOSEPH DOHERTY

**SCÈNE OUVERTE SLAM**

**12 JANV**  
 R.O.K  
 ROMS OF KABYLIE

**27 JANV**  
 BOMASALUTE

**2 FÉV**  
 SLAM

**9 FÉV**  
 HK & AWA LY  
 + LES NOUVEAUX DOSSIERS

**13 FÉV**  
 RESTITUTION FABRIQUE À CHANSON TIJU

**16 FÉV**  
 CONCERT DES ÉLÈVES DE LA ROCKSCHOOL

**9 MARS**  
 JAM SESSION / OPEN MIC

**13 MARS**  
 LE CHANT DU SON

**22 MARS**  
 GAELLE BUSWELL + FRANK

**15 MARS**  
 ELECTRONES LIB

**30 MARS**  
 NATALIA DOCO + KELLY OU MOI

**L'ACCORDEUR SOUNDCLASH PRESENTS BOMASALUTE VS HEARTICAL SOUND**

**AGENDA**  
**Janvier / Mars 2024**

**DU SAMEDI 10 FÉVRIER AU SAMEDI 16 MARS 2024**

## EXPOSITION

### MAX DUCOS - RÊVE ET RÉALITÉ

MÉDIATHÈQUE DE BOMA. ESPACE ALBERT CAMUS.

Cette exposition donnera à découvrir une quarantaine d'œuvres, planches et dessins originaux, issus des albums jeunesse de Max Ducos. Une dizaine de dessins seront aussi exposés à la bibliothèque municipale de Lapouyade. L'exposition s'intéressera tout particulièrement à la question du rapport des personnages à la réalité et au rêve, à la collaboration qui se noue entre eux, leurs parcours initiatiques, les thématiques de la créativité et du dépassement de soi. **Accès libre à partir de 6 ans/Gratuit.**



agenda



## CHASSE AUX OEUFS

**SAMEDI 30 MARS 2024**

JARDIN DE LA CHARTREUSE ET PARC | **AVEC PORTRAITS DE FAMILLES**

Au programme de cette journée en famille de 10h à 17h :

Accueil des familles à partir de 10h pour la fabrication des paniers de Pâques. Pique-nique possible dans le parc de 12h à 14h. Chasse aux oeufs à partir de 14h, répartie sur plusieurs créneaux horaires. Goûter offert entre 15h et 17h.

**Tout public/Gratuit/Sur inscription/ Informations au 05 57 51 92 75.**

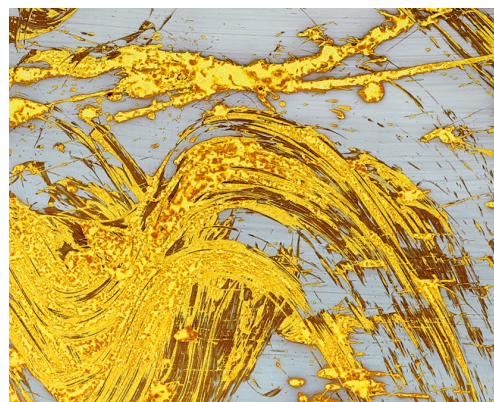
## CLÔTURE DU PRINTEMPS DES POÈTES

**SAMEDI 30 MARS 2024**

ESPACE ALBERT CAMUS. | **14h30 à 17h**

Après un mois de lecture de poèmes dans différentes structures du territoire, nous vous proposons pour clôturer cette 6<sup>ème</sup> édition du Printemps des Poètes, un après-midi festif avec au programme : ateliers, expositions, goûter offert et des surprises !

**Tout public/Gratuit/Sans réservation.**



## SHOWCASE AVEC KELLY ET MOI

**SAMEDI 30 MARS 2024**

ACCUEIL PARTAGÉ DE LA MÉDIATHÈQUE BOMA | **15h**

Avant le concert qui se tiendra le soir même à l'Accordeur, venez rencontrer Kelly ou moi à la médiathèque, pour un mini-concert. Kelly ou moi est auteure, compositrice et interprète bordelaise de 28 ans qui s'est faite remarquer pendant l'émission de TF1 The Voice (saison 7) dans laquelle elle a réalisé un très beau parcours aux côtés de Pascal Obispo jusqu'aux quarts de finale.

**Tout public/Gratuit/En partenariat avec l'Accordeur**

## MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

**Dimanche 7 janvier :** Distribution des coffrets gourmands à nos aînés - Maison de l'Isle

**Vendredi 12 janvier :** AG Actifibromyalgie - Salle des associations

**Samedi 13 janvier :** repas amicale Bouliste - Maison de l'Isle

**Vendredi 19 janvier :** AG Comité des Fêtes - Salle des associations

**Samedi 20 janvier :** AG et soirée Dansante Danse Project - Maison de l'Isle

**Jedi 25 janvier :** Repas de l'Âge d'Or - Maison de l'Isle

**Samedi 27 janvier :** AG et repas la Dionysienne - Maison de l'Isle

**Dimanche 28 janvier :** Bal Dionys Country - Maison de l'Isle

**Mardi 30 janvier :** Don du Sang - Maison de l'Isle

**Samedi 10 février :** Soirée créole - Comité des Fêtes - Maison de l'Isle

**Samedi 2 mars :** Repas soirée dansante - USSD - Maison de l'Isle

**Dimanche 3 mars :** Salon de la Gastronomie - Comité des Fêtes - Maison de l'Isle

**Samedi 30 mars :** Repas Gym1 - Salle des Fêtes

Programme non exhaustif et susceptible de modifications.

SAINT DENIS DE PILE

# «Cultivons l'essentiel»



# BONNE ANNÉE 2024

Facebook : @SaintDenisdePile



[www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)